
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 1er mai 2013 à 8 h 30
Salle du conseil, Hôtel de ville
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Michael Applebaum, Maire
M. Laurent Blanchard, Président du comité exécutif
M. Benoit Dorais, Vice-président du comité exécutif
Mme Émilie Thuillier, Vice-présidente du comité exécutif
Mme Élane Ayotte, Membre du comité exécutif
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif
Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif
M. Richard Deschamps, Membre du comité exécutif
M. Christian G. Dubois, Membre du comité exécutif
Mme Josée Duplessis, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Alain Tassé, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe
M. Robert Lamontagne, Directeur général
Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances et réglementation
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
Mme Caroline Bourgeois, leader du comité exécutif
M. Étienne Brunet, conseiller associé
Mme Érika Duchesne, conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE13 0532

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 1^{er} mai 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE13 0533

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de conclure des ententes-cadres, d'une durée de cinq ans, pour la fourniture sur demande de pièces de véhicules authentiques de marque Chrysler, Ford et GMC;
- 2- d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour les biens mentionnés en regard de leur nom, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de leur soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12268 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur :

<u>Firmes</u>	<u>Articles</u>
Boulevard Dodge Chrysler Jeep 2000 inc.	1
Chartrand Ford Ventas	2
Le Relais Chevrolet	3

- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1125344001

CE13 0534

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de conclure une entente-cadre d'une, durée de trois ans, avec l'option de prolonger d'une année pour un maximum de deux prolongations, pour la fourniture sur demande d'étiquettes RFID, de stations mobiles de conversion, de lecteurs RFID, ainsi que tous les logiciels, applications, composants matériels et accessoires s'y rattachant pour le réseau des bibliothèques de Montréal;
- 2- d'accorder à la Compagnie 3M Canada, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-12525 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1135260001

CE13 0535

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 993 925,01\$, taxes incluses, pour la reconstruction d'un égout combiné et d'une conduite d'eau secondaire dans la rue Jeanne-Mance, du boulevard Saint-Joseph à l'avenue Laurier, dans l'arrondissement Le Plateau Mont-Royal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2- d'accorder à Excava-Tech inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 847 445,01 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 223002;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1134822001

CE13 0536

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 53 152,74 \$, taxes incluses, pour les travaux de réaménagement du restaurant du Jardin botanique dans le cadre du contrat accordé à Construction Mariville inc. (CM13 0048), majorant ainsi le montant total du contrat de 984 895,98 \$ à 1 038 048,72 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1135991001

CE13 0537

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver le projet de contrat entre le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et la Ville de Montréal relativement à l'octroi d'une aide financière de 555 542,84 \$ à la Ville, dans le cadre du programme d'aide à la réhabilitation des terrains contaminés – ClimatSol, pour des travaux de réhabilitation de sols réalisés sur des terrains municipaux, soit les lots 2 160 609, 2 162 321, 2 162 453 et 2 162 433 et des parties des lots 2 162 481, 2 162 482 et 2 338 318 du cadastre du Québec, dans l'arrondissement de Ville-Marie;

- 2- d'autoriser la directrice principale du Service de la mise en valeur du territoire à signer cette entente pour et au nom de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1131179001

CE13 0538

Il est

RÉSOLU :

- 1- de fermer, comme domaine public, la partie de ruelle connue et désignée comme étant le lot 5 042 583 du cadastre du Québec, située au sud-ouest de la rue Saint-Zotique en front de la 36^e Avenue, dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie;
- 2- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal vend, à Mme Denise Beausoleil, une partie de ruelle située au sud-ouest de la rue Saint-Zotique en front de la 36^e Avenue, dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, d'une superficie de 63,3 m², constituée du lot 5 042 583 du cadastre du Québec, pour un montant de 5 572 \$, excluant les taxes, le tout aux termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 3- de créer une servitude d'utilités publiques aux fins de télécommunication sur une partie du lot 5 042 583 du cadastre du Québec, identifiée par les lettres AGHDEFA du plan T-115 Rosemont préparé par Sylvie Gauthier, arpenteure-géomètre, le 6 juin 2012, sous le numéro 1363 de ses minutes;
- 4- d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1123496004

CE13 0539

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver le renouvellement d'un projet de bail pour une durée de cinq ans, soit du 1^{er} décembre 2012 jusqu'au 30 novembre 2017, par lequel la Ville loue à la Société Telus Communications, à des fins de télécommunication, un terrain connu comme étant le site du dépôt à neige, constitué d'une partie du lot 5 042 357 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 525 mètres carrés, situé au sud du boulevard Gouin et à l'ouest de l'avenue du Château-Pierrefonds, dans l'arrondissement de Pierrefonds–Roxboro, pour un montant de 98 877 \$, plus les taxes applicables;
- 2- d'imputer les revenus conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1120515005

CE13 0540

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant 375 000 \$ aux trois organismes suivants, soit 125 000 \$ à Mission Old Brewery pour le projet « Lutte à l'itinérance et soutien à la réinsertion », 125 000 \$ à Maison du père pour le projet « Accueil, référence, accompagnement et suivi des personnes itinérantes » et 125 000 \$ à Mission Bon Accueil pour le projet « Soutien à la lutte contre l'exclusion sociale et à la prévention de l'itinérance », pour l'année 2013;
- 2- d'autoriser un virement budgétaire de 375 000 \$ en provenance des dépenses générales d'administration de l'agglomération vers le budget régulier de la direction de la diversité sociale pour réaliser ces projets;
- 3- d'approuver les trois projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 4- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1132586002

CE13 0541

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le déplacement de la traverse d'écoliers située à l'intersection des rues Sunshine et Cadman dans le secteur du poste de quartier 4, dans la ville de Dollard-des-Ormeaux, vers l'intersection des rues Chameran et Meloche dans le secteur du poste de quartier 7, dans l'arrondissement de Saint-Laurent.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1132856001

CE13 0542

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- que la Ville de Montréal adhère à la Déclaration d'engagement à l'achat public auprès des entreprises collectives proposée par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT);

- 2- d'autoriser M. Alain Tassé, membre du comité exécutif et responsable politique de l'économie sociale à la Ville de Montréal, à signer la déclaration ci-jointe pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1124915004

CE13 0543

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de reconduire, pour une période de trois ans, le mandat de madame Johanne Goulet comme membre du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1130640001

CE13 0544

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver la programmation d'événements publics 2013 - 3e partie;
- 2- d'autoriser l'occupation du domaine public, pour la période du 5 au 19 septembre 2013, selon les sites et les horaires des événements identifiés au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1130577003

CE13 0545

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accepter le revenu supplémentaire de 10 000 \$ provenant d'une commandite de la Caisse de la culture Desjardins pour l'octroi de contrats d'artistes et le paiement de dépenses afférentes à la présentation du spectacle de La Roulotte à l'été 2013;
- 2- d'accorder un budget additionnel de dépenses équivalant au revenu additionnel et d'autoriser la Division de l'action culturelle et des partenariats de la Direction de la culture et du patrimoine à affecter cette somme pour le paiement des dépenses afférentes à la présentation de ces activités;

3- d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1130879002

CE13 0546

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser l'Agence métropolitaine de transport à procéder aux travaux d'aménagement d'un passage piétonnier, d'une passerelle en aérien ainsi que d'un massif électrique souterrain, conformément à la promesse d'achat annexée au dossier décisionnel, sur un terrain de la Ville représenté par une partie des lots 1 336 175, 4 620 522 et 4 620 523 du cadastre du Québec localisé du côté ouest du boulevard Lacordaire, au sud de la voie ferrée, dans l'arrondissement de Saint-Léonard, le tout afin de compléter les travaux relatifs à la gare Saint-Léonard du Train de l'Est et sous réserve qu'elle réponde à toutes les exigences de la demande d'autorisation jointe au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1134602001

CE13 0547

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'édicter, en vertu de l'article 51 du Règlement sur les tarifs (exercice financier 2013) (12-055), l'ordonnance no 2 jointe au présent extrait de résolution et identifiée par la greffière adjointe, relative à l'accès gratuit au Biodôme et au Planétarium Rio Tinto Alcan, le dimanche 26 mai 2013, dans le cadre de la Journée des musées montréalais ;
- 2- d'accorder un soutien financier de 3 595,41 \$ à la Société des musées montréalais, en guise de quote-part au coût total des dépenses encourues par l'organisme pour la réalisation de la Journée des musées montréalais, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1131673001

CE13 0548

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur de la Ville sur la délégation de pouvoirs du conseil de la Ville aux conseils d'arrondissement (02-002) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1134521003

CE13 0549

Vu la résolution CA13 210116 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 9 avril 2013;

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le Règlement abrogeant le Règlement numéro 1718 intitulé « Règlement pourvoyant à l'appropriation de deniers pour fins de subventions au Programme de revitalisation des vieux quartiers conjointement avec la SHQ et décrétant un emprunt au montant de 315 000 \$ à cette fin », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.
- 2- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le Règlement abrogeant le Règlement numéro 1730 intitulé « Règlement pourvoyant à l'appropriation de deniers pour fins de subventions au Programme de revitalisation des vieux quartiers conjointement avec la SHQ et décrétant un emprunt au montant de 315 000 \$ à cette fin », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1133460003

CE13 0550

Vu la résolution CA13 210117 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 9 avril 2013;

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement abrogeant le règlement portant le numéro 1747 intitulé « Règlement pourvoyant à l'appropriation de deniers pour fins de subventions à la restauration des façades et à l'aménagement intérieur des locaux commerciaux et décrétant un emprunt au montant de 200 000 \$ à cette fin » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1133460005

CE13 0551

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'entériner la mise à la retraite de monsieur Claude Benoit (matricule 1790), policier au Service de police de la Ville de Montréal, en raison d'invalidité naturelle.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1134297005

CE13 0552

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte de l'énoncé de l'intérêt patrimonial portant sur la propriété située aux 2547 et 2549, boulevard Gouin Est (arrondissement Ahuntsic-Cartierville), conformément à l'ordonnance numéro un du Règlement sur le Conseil du patrimoine de Montréal (02-136) régissant l'évaluation de l'intérêt patrimonial d'un lieu.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1133751004

Levée de la séance à 15 h 12

70.001

Les résolutions CE13 0532 à CE13 0552 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Laurent Blanchard
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville